

Directeur d'Etudes

[Email](#) [Imprimer](#) [Je postule à cette offre](#)

Détail de l'offre

Informations générales

Organisme de rattachement

Etablissement public d'aménagement universitaire de la région ile de France

Référence de l'offre

2018-103289

Localisation

Europe, France, Ile-de-France, Paris (75)

Description du poste

Catégorie

Encadrement supérieur

Domaine fonctionnel

Bâtiment-Infrastructures

Autres domaines fonctionnels

Statut du poste

Vacant

Nature du poste recherché

Titulaire ou contractuel

Intitulé du poste

Directeur d'Etudes

Descriptif de l'employeur

L'établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF) a été créé le 1er septembre 2010 (décret 2010-965) afin de faciliter la mise en oeuvre du plan de rénovation de l'immobilier universitaire parisien.

L'EPAURIF a pour missions notamment :

- les études utiles à la mise en oeuvre en Île-de-France du schéma global d'implantation des activités d'enseignement supérieur, de recherche et des équipements de vie étudiante ;
- l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour la réalisation d'opérations immobilières universitaires ;
- l'accompagnement de ces établissements pour la gestion et la valorisation de leur patrimoine immobilier et pour la préparation éventuelle de la dévolution de ce patrimoine.

Le conseil d'administration comprend 22 membres, parmi lesquels des représentants de l'État, de la Région Île-de-France, de la Ville de Paris, et des présidents et directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur.

La création de l'EPAURIF est intervenue dans un contexte de forte rénovation de l'enseignement supérieur. L'établissement traite d'opérations exceptionnelles en raison de leur ampleur ou de leur complexité.

Descriptif du poste

I – Missions principales du poste

La direction du développement et de l'immobilier (DDI) fonctionne sous un format de quatre

services, deux directions d'études, un pôle d'expertise et de conseil et la mission projets innovants.

Elle est en charge des missions suivantes :

- Accompagner les partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et gestionnaires des aménités relatives à la vie étudiante dans la définition de leur stratégie immobilière (SDI, audits patrimoniaux, études urbaines ou d'aménagement, plans verts, accessibilité et gestion des flux, prospection immobilière...);
- Suivre les projets dans leurs phases amont (études préalables, études de faisabilité et de conception, programmation immobilière, dossiers d'expertise) et s'assurer de la cohérence du projet au programme au démarrage des phases opérationnelles, et ponctuellement dans les phases opérationnelles, ainsi que de mener des prestations d'accompagnement en phase travaux (transferts);
- Construire une expertise complémentaire aux opérations de construction afin de mieux conseiller les universités dans la gestion durable de leur patrimoine immobilier (gestion, exploitation, maintenance, BIM, ingénierie du transfert et des relogements, ingénierie financière...);
- Développer de nouveaux partenariats afin de se situer le plus en amont possible de l'émergence des projets et de permettre aux maîtres d'ouvrage, à travers des programmes immobiliers, d'interagir avec la ville et d'améliorer les échanges entre leurs différentes implantations (CROUS, COMUE, IAU, APUR,...);
- Prospector de nouvelles opérations et définir la stratégie de développement de l'établissement.
- Accompagner les maîtres d'ouvrage dans des démarches innovantes : définition d'éléments de doctrine pour le MESR à travers l'élaboration du référentiel de programmation, accompagnement de la déclinaison de la stratégie nationale en matière de transition énergétique, ...

Le titulaire du poste est responsable du pilotage et de l'encadrement de la direction d'études n° 1 de la direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF.

Conditions particulières d'exercice

Les projets et missions pilotés par la direction d'études n° 1 sont en novembre 2017 les suivants :

- les projets impliquant l'université Paris 13 :
 - la dernière tranche de restructuration du bâtiment de l'illustration à Bobigny, la transformation de l'ancienne bibliothèque de Villeteuse en Maison des Sciences Numériques et le suivi du projet dans le cadre de la communauté francilienne de l'ACV (analyse du cycle de vie des bâtiments),
- les projets impliquant l'université Paris Sud :
 - le projet P2IO-IMNC sur le campus d'Orsay,
 - le projet du Pôle universitaire interdisciplinaire de santé sur le site du fort de la redoute des hautes bruyères à Villejuif,
- la deuxième phase de restructuration du bâtiment Lhomond de l'Ecole Normale Supérieure (ENS),

- l'élaboration du référentiel immobilier de l'enseignement supérieur (RIMES) pour le compte du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- le pilotage de certains prestataires à compétence transversale,
- le positionnement de l'EPAURIF sur certains marchés concurrentiels.

Cette liste n'est pas limitative et peut être amenée à évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction du plan de charges de l'équipe et de l'EPAURIF.

II – Activités du poste

Le (la) directeur (trice) d'études est responsable du bon déroulement des prestations dont sa direction d'études a la charge : études et autres démarches relevant de la phase amont des opérations, études à caractère général.

Description du profil recherché

Pour la gestion administrative et comptable des projets de sa direction d'études, il (elle) fait appel au pôle de gestion mutualisé de l'EPAURIF, dont une gestionnaire est affectée exclusivement à l'activité de la direction du développement. Il (elle) a délégation de signature (avec seuil). Il (elle) s'appuie également sur les compétences disponibles au sein de la direction des affaires juridiques et des marchés pour les procédures afférentes.

Il (elle) est responsable de la tenue des objectifs financiers et calendaires qui lui sont fixés par la directrice du développement et de l'immobilier dans le cadre conventionnel prévu pour chaque opération.

Il (elle) encadre 2 responsables d'opérations d'un niveau d'expertise professionnelle équivalent à celui de fonctionnaires de catégorie A, dont il (elle) veille en permanence à organiser et à contrôler le travail tout en leur ménageant une réelle autonomie et en leur permettant d'être force de proposition. Il (elle) fixe leurs objectifs annuels, en suit l'exécution et en évalue l'atteinte.

Il (elle) réalise, ou fait réaliser par ses collaborateurs, des prestations que la direction du développement et de l'immobilier est en mesure de faire par elle-même (expertises, études, analyses thématiques, etc.). Il (elle) est chargé(e) du reporting interne et externe.

Il (elle) anime, pour ce qui concerne sa direction d'études, la mise en application des démarches transverses initiées par l'EPAURIF (qualité et procédures, développement durable, etc.).

Il (elle) peut être amené à encadrer occasionnellement l'activité de stagiaires.

Les responsables d'opérations sont positionné(es) comme interlocuteur de référence sur les projets qu'ils suivent en propre. A ce titre, dans le respect de leur hiérarchie, ils:

- constituent le point d'entrée premier de la direction du développement et de l'immobilier pour les acteurs du projet (partenaires universitaires, autres partenaires publics, prestataires privés, collaborateurs des autres services de l'EPAURIF),
- commandent, vérifient et coordonnent les productions des prestataires,
- préparent les réunions, contribuent à leur animation et assurent leur suivi a posteriori.

Le (la) directeur (trice) d'études doit également veiller :

- à faire preuve d'adaptabilité et de réactivité pour accomplir ses missions et anticiper les difficultés,
- à entretenir de bonnes relations de travail avec les différents partenaires impliqués dans les opérations,
- à rendre compte de manière fluide et proactive,
- à développer des synergies au sein de la direction du développement de l'immobilier

(partenariats de travail avec l'autre direction d'études, le pôle expertise et conseils et la mission conception réalisation) et avec le pôle construction de l'EPAURIF.

Rattachement hiérarchique : le titulaire du poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice du développement et de l'immobilier, elle-même rattachée au directeur général de l'EPAURIF.

Ouvert aux contractuels

Oui

Informations complémentaires

Informations complémentaires

III – Capacités et aptitudes requises - connaissances techniques en rapport avec le champ d'action de la direction d'études (programmation, montage d'opérations immobilières, BIM) - aisance relationnelle, sens de la situation - aptitude à encadrer - adaptabilité, réactivité, ouverture d'esprit, capacité à se remettre en question et à apprendre en faisant - sens de l'organisation et rigueur dans les procédures - capacité à rendre compte - qualité rédactionnelle - maîtrise du code des marchés publics, du CCAG-PI et de la comptabilité publique - maîtrise des outils informatiques bureautiques courants IV – Personne à contacter Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à adresser un curriculum vitae et une lettre de motivation, en précisant la référence DIR DE1/DDI, à : Madame Isabelle ISAAC, Responsable Ressources Humaines Etablissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France 103 rue Réaumur 75002 PARIS Tél. : 01 53 10 51 68 Mail : recrutement@epaurif.fr

Localisation du poste

Localisation du poste

Europe, France, Ile-de-France, Paris (75)

Lieu d'affectation

103 Rue Réaumur 75002 PARIS

Demandeur

Poste à pourvoir le

01/03/2018

Personne à contacter

recrutement@epaurif.fr

Pièces jointes

Document

[Document joint 1](#)